

Laudato Si'

Un plus pour les ONG chrétiennes

●●● **Susann Schüepp**, Lausanne,
Responsable du dossier « Foi et justice »,
Action de Carême

Le Conseil pontifical Justice et Paix ainsi que la CIDSE, l'organisation faitière des œuvres d'entraide catholiques, ont organisé à Rome une conférence intitulée « People and Planet First : the Imperative to change course ». L'objectif de la rencontre, à laquelle a participé Susann Schüepp, était de réfléchir à l'application possible de « Laudato Si' » sur le terrain.

Deux cents représentants de l'Eglise, de la société civile et du monde politique, issus de tous les continents et de quarante-cinq pays, se sont rendus à Rome en juillet dernier pour réfléchir aux implications de l'encyclique *Laudato Si'* sur le travail des ONG. Parmi eux, des conférenciers illustres : le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat du Saint-Siège, Naomi Klein, une journaliste experte de la question climatique, Mary Robinson, envoyée spéciale des Nations Unies pour le changement climatique, ou encore Enele Sopoaga, Premier ministre de Tuvalu. La diversité des participant(e)s - catholiques, protestants, juifs, musulmans, féministes, libéraux, conservateurs - a fait de cette conférence une manifestation enrichissante et a révélé l'importance de l'encyclique *Laudato Si'*. Celle-ci, en effet, donne un nouvel élan au travail accompli depuis des années par des œuvres d'entraide chrétiennes, telle Action de Carême en Suisse, et leurs partenaires locaux.

Une écologie intégrale

Des encycliques plus anciennes critiquent déjà la surexploitation de l'environnement et la destruction de la nature : *Caritas in Veritate* (2009) de

Benoît XVI, par exemple, consacre un chapitre à l'environnement et à l'écologie naturelle. Mais dans *Laudato Si'*, le pape François place pour la première fois au centre des préoccupations de l'Eglise la relation entre la justice sociale et la responsabilité écologique, contribuant ainsi à faire évoluer le concept d'écologie intégrale.

La problématique environnementale et l'injustice sociale sont deux aspects d'une seule et même crise (LS 139). Cette vision d'une écologie globale sert de fil rouge à l'encyclique comme au travail des œuvres d'entraide. Ainsi, par exemple, ce sont les populations pauvres qui sont les plus touchées par les conséquences des changements climatiques. Elles sont sans défense face à ce phénomène, alors même qu'elles n'en sont pas responsables. Le super typhon Hayian, qui a ravagé les Philippines en 2013, est encore dans toutes les mémoires et ses conséquences se font toujours sentir dans le pays, comme le constate Action de Carême. Or, nos partenaires locaux le confirment, ce type de mégatempêtes qui détruisent tout - maisons, récoltes, champs et infrastructures - est toujours plus fréquent.

Le pape François appelle ainsi à « reconnaître qu'une vraie approche écologique se transforme toujours en une

approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres » (LS 49). Il ne se contente pas de critiquer le fait qu'on n'écoute pas assez cette « clameur » ou qu'on ne prenne pas suffisamment en compte les problèmes des pauvres dans les débats politiques et économiques : il dénonce clairement cette indifférence (LS 51, 52, 90) et les situations d'injustice.

Un défi commun

Le principe du bien commun occupe également une place centrale dans son texte. La société, et l'Etat en particulier, se doit de le protéger : « Le principe du bien commun devient immédiatement, comme conséquence logique et inéluctable, un appel à la solidarité et à une option préférentielle pour les plus pauvres » (LS 158). Cette option claire constitue, elle aussi, une reconnaissance pour les œuvres d'entraide qui défendent, dans les pays du Sud, les droits de mouvements parfois opposés au modèle dominant. Un regret toutefois : l'encyclique n'accorde pas assez d'importance au fait que, parmi les pauvres, ce sont les femmes et les filles qui sont le plus souvent sévèrement touchées. *Laudato Si'* pourrait également inciter les représentants de l'Eglise à prendre position dans les conflits sociaux-environnementaux et à protéger les plus pauvres et les exclus.

La sauvegarde de la maison commune, sous-titre de l'encyclique, rejoint en-

core l'une des préoccupations majeures des œuvres d'entraide chrétiennes et d'autres organisations actives dans le développement et l'environnement. Porter son regard sur la maison commune permet de voir plus loin que son propre foyer. Il s'agit de prendre la mesure, dans « une douloureuse conscience », de ce que subit cette maison commune en faits de pollution, de destruction, de surexploitation des matières premières ou de changements climatiques, puis d'agir.

Cette attitude empreinte de soin et d'attention trouve sa source dans l'ensemble de la création, comprise comme un cadeau de Dieu (LS 76). Elle implique de renoncer clairement à l'indifférence ainsi qu'à la dissimulation, au déni ou à la minimisation des problèmes (LS 26 et 161). L'encyclique dénonce sans équivoque « le mensonge de la disponibilité infinie des biens de la planète » qui se cache derrière l'idée d'une croissance illimitée (LS 106).

Philippines, île de Panay, après le passage du typhon Haiyan (2013)



Son orientation œcuménique et inter-religieuse, conforme à la perspective universelle de la maison commune, constitue un encouragement à s'attaquer ensemble, au-delà des barrières confessionnelles ou idéologiques, aux grands défis que représentent les changements climatiques, la destruction de l'environnement et l'injustice sociale. Car « la réalité est supérieure à l'idée » (LS 201).

L'encyclique l'énonce clairement : l'amour du monde et sa sauvegarde impliquent un changement de direction sur différents plans. Au niveau politique, il est nécessaire de penser à long terme et de donner plus de poids aux intérêts globaux qu'aux intérêts particuliers (LS 164 et 169). Concernant les négociations internationales autour des questions climatiques, il ne faut pas perdre de vue que, même si les Etats les plus pauvres ont un rôle à jouer (LS 172), une responsabilité particulière revient aux « pays les plus puissants et les plus polluants » (LS 169).

En adoptant le concept de « justice climatique » et le principe de responsabilités communes mais différenciées, plusieurs œuvres d'entraide rejoignent cette idée : le réchauffement climatique touche ceux et celles qui y ont le moins contribué ; il revient à ceux qui en sont responsables de les aider à prendre les mesures nécessaires pour affronter la situation.

Une nouvelle culture

Nous sommes de fait tous appelés à changer notre manière de penser et à apporter notre contribution. A agir « selon [notre] culture, [notre] expérience, [nos] initiatives et [nos] capacités » (LS 14). L'encyclique stimule la

créativité et le dialogue. Une nouvelle culture est nécessaire, fondée sur « la conscience d'une origine commune, d'une appartenance mutuelle et d'un avenir partagé par tous » (LS 202). Cette conscience prend corps dans un nouveau style de vie, libéré de « l'indifférence consumériste » (LS 232, et 203-204), qui peut influencer les décisions politiques et économiques. Mais l'agir ne revient pas aux seuls individus : pour qu'un changement durable ait lieu, une conversion communautaire (LS 219) est nécessaire.

En affirmant sa confiance en la capacité des humains à changer, *Laudato Si'* recèle une dimension d'urgence, certes, mais aussi d'espoir.

S. Sch.



Lire notre dossier consacré à l'engagement de prêtres dans des conflits sociaux-environnementaux, dans notre numéro de septembre 2015.